

Réf: Dossier N° : 47625

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « CORIA TECHNOLOGIES »****Siège social : ABIDJAN - PLATEAU BECEAO, 01 BP 3871 ABJ 01**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06 Mars 2018 reçus par Me YOLANDE FOLDAH-KOUASSI, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 27 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CORIA TECHNOLOGIES » .

Objet: Tous travaux de génie civil dans les domaines Electrique, Informatique, des Nouvelles Technologies de l'information et de la communication; L'achat et la revente de matériels et d'appareils Électriques, Informatiques, Electroniques professionnels et ménagers; Le conseil, la Formation, la maintenance et toutes autres prestations de services relatifs aux objets ci-dessus..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU BECEAO, 01 BP 3871 ABJ 01

GERANT: Monsieur CISSE BANGALY TOUMOUTOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-08449 du 27/03/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7937 du 27/03/2018

Pour Avis

Le CEPICI

